

L'Université de Lille couvre désormais une large gamme de disciplines de recherches au sein de ses Unités de recherche. Afin de faire fructifier cette nouvelle opportunité, elle souhaite accompagner l'émergence de nouvelles dynamiques interdisciplinaires en son sein. L'objectif du présent appel à projets est de soutenir une démarche de recherche à la fois novatrice et collaborative entre des chercheurs ou des équipes de chercheurs, en ciblant tout particulièrement des questionnements interdisciplinaires émergents. En accord avec la politique d'internationalisation de l'Université de Lille, l'association d'équipes internationales est possible, par exemple dans le cadre des Laboratoires Internationaux Associés (LAI) labellisés.

Les projets présentés devront associer au moins deux unités de recherche relevant de domaines scientifiques différents. Lorsque les chercheurs impliqués dans le projet soumis collaborent déjà ensemble sur la thématique retenue, le caractère novateur et émergent de ce projet devra être particulièrement explicite.

Les projets retenus seront financés sur 3 ans à hauteur de 15 000€ maximum par an. De plus, si cela s'y prête, et conformément à la politique de soutien à la formation doctorale, chaque projet retenu pourra être accompagné d'une bourse de thèse de 3 ans financée par l'établissement, ou cofinancée avec un partenaire (par exemple le CNRS ou une cotutelle internationale). Si une thèse est souhaitée pour développer le projet, le sujet, les encadrants et le profil de l'étudiant-e seront précisés avec le plus grand soin.

Il est prévu de sélectionner 3 ou 4 projets dans le cadre de cet AAP.

### **Candidature**

Les demandes sont à saisir via l'application : <https://appel-a-projet-interne.univ-lille.fr/>

**L'application de saisie des demandes est ouverte jusqu'au 28 février 2019 à 12h.** (Pour accéder à l'application, il vous sera demandé de vous identifier à l'aide de votre identité université de Lille)

Chaque projet déposé devra inclure un calendrier prévisionnel des activités sur 36 mois, et présenter de manière précise, le cas échéant, le projet de thèse envisagé (sujet, encadrants, planification). Les perspectives d'évolution à plus long terme (en termes de réponses à des appels à projets internationaux notamment) seront précisées.

En cas de demandes multiples émanant d'une même unité de recherche, un classement de celles-ci sera demandé à la direction de l'unité.

### **Évaluation**

Les projets seront évalués et sélectionnés notamment sur la base des critères suivants :

- Excellence scientifique du projet proposé et de l'environnement scientifique qui le porte ;
- Caractère novateur et prise de risque en rapport avec la dimension interdisciplinaire du projet ;
- Le cas échéant, qualité du projet de thèse ;
- Ouverture à l'international ;
- Implication de jeunes chercheurs, enseignants-chercheurs et/ou ingénieurs impliqués dans le projet (moins de 5 ans dans la fonction au sein de l'université) ;
- Cohérence et pertinence du budget présenté avec les ambitions du projet.

Au terme des projets, il sera demandé aux porteurs un rapport scientifique ainsi que le récapitulatif des dépenses effectuées.

Pour toute question, la Direction de la Mise en Œuvre de la Politique Scientifique est à votre disposition: [dmeops@univ-lille.fr](mailto:dmeops@univ-lille.fr)